



♠♥BRIDGE CLUB DU LAVANDOU♠♣

Avenue Jules-Ferry
(Parking F. Mistral)
83980 Le Lavandou

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 24 AOUT 2019

Sur convocation du Conseil d'Administration, en date du 1^{er} Août 2019, l'Assemblée Générale Annuelle des Adhérents s'est tenue au siège social le Samedi 24 août 2019 à 10 heures.

La séance est présidée par José SASSO.

Jean DARMON, Trésorier du Club, est désigné comme Secrétaire de séance, assisté de Claire SCHAEFER, Jacqueline VOLET et Marinette CLERC, en qualité de Scrutateurs.

Le nombre d'Adhérents inscrits est de 135.

Sont présents 37 membres, et 50 ont donné pouvoir ; soit 87 Adhérents présents ou représentés.

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président accueille et remercie pour sa présence Madame Charlotte BOUVARD, 1^{ère} Adjointe au Maire du Lavandou..

1 – LE RAPPORT D'ACTIVITE

José SASSO donne lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice écoulé.

Sont passés en revue :

- les événements notables ;
- les effectifs du club ;
- les tournois ;
- les compétitions ;
- l'école de bridge ;
- les animations ;
- la communication.

En conclusion du rapport, le Président fait état des perspectives d'avenir : présence du Club au forum des Associations du Lavandou, tarif des adhésions et licences, participation du club à la coupe des clubs, incitation à participer aux compétitions officielles, et orientation des objectifs de l'école de bridge.

Sur tous ces sujets, le bureau du club répond aux questions des intervenants.

Le Président en profite pour informer les membres présents des créneaux (jours et heures) qui sont alloués au club pour l'occupation de la salle. Un débat s'instaure sur les dispositions à prendre afin de respecter l'engagement du club de terminer son activité bridge à 18 heures, les mardis.

Le Président prend acte des différents points de vue et annonce que le Conseil d'Administration prendra sa décision prochainement.

1ère résolution :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

2 – LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le Trésorier, Jean DARMON, commente les documents comptables et financiers qui font ressortir, pour l'exercice 2018/2019 un léger excédent de 58,71 €.

Après affectation de ce résultat, les réserves du club s'élèveront à 29 582,64 €.

Le Trésorier donne lecture du rapport du vérificateur aux comptes, François MILLET ; aucune anomalie n'a été décelée. Le vérificateur des comptes recommande l'approbation des comptes de l'exercice 2018-2019.

Le Président remercie le Trésorier et le Vérificateur pour leurs interventions.

2ème résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2018/2019 qui font ressortir un excédent d'exploitation de 58,71 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

3 – QUITUS

3ème résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et aux Membres du Bureau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

4 – BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

Le Trésorier précise les hypothèses retenues pour son élaboration.

Produits d'exploitation : 22 825 € ; Charges d'exploitation : 23 800 € (dont 2 500 € en équipements). Le déficit prévisionnel de 975 € sera financé par les réserves détenues.

4ème résolution :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2019/2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

5– RATIFICATION DES COOPTATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La ratification des cooptations de Claire Schaefer, Marinette Clerc, Bernard Hervé et Daniel Poupard est approuvée à l'unanimité des présents ou représentés..

Leur mandat d'Administrateur arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020.

6 – ELECTION A LA COMMISSION DES LITIGES

Aucune candidature ne s'étant manifestée, cette résolution sera soumise au vote d'une prochaine Assemblée, dès lors qu'il y en aura une.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est à l'ordre du jour

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, avant de clôturer l'Assemblée, José SASSO et les autres membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier les Adhérents et particulièrement ceux qui leur manifestent régulièrement leur reconnaissance pour le travail accompli.

Le Président lève la séance à 11 h 30, après avoir remercié les participants et en les conviant à rejoindre le buffet préparé à leur intention par l'équipe d'animation du Club.

José SASSO

Jean DARMON

Président

Trésorier-Secrétaire de séance

Scrutateurs :

Claire Schaefer

Marinette Clerc

Jacqueline Volet